

La Nation



Journal vaudois

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4

La politique extérieure du Canton

«**L**a Confédération suisse est composée de vingt-six Etats ayant rompu leurs relations diplomatiques»: la fameuse boutade est caduque, il suffit de lire les trente pages du dernier Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures¹ pour s'en convaincre. L'Etat de Vaud conduit aujourd'hui une politique extérieure engagée et systématique.

Il continue bien entendu de se prononcer sur les projets fédéraux soumis à consultation. Il se prononce aussi, quand il est unanime, sur les objets des votations populaires. C'est justifié sur les objets proprement politiques, ça ne l'est pas toujours sur les autres. Fallait-il vraiment, par exemple, prendre position sur l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée»?

Il conduit des projets transcantonaux comme l'hôpital du Chablais ou le Gymnase intercantonal de la Broye. Allié à Genève, il fait valoir auprès du Conseil fédéral les intérêts urgents de l'Arc lémanique à améliorer ses voies de transport routières et ferroviaires.

Il entretient des relations avec les départements français voisins, mais sans en attendre des merveilles. Ces relations sont limitées aux questions de niveau départemental, ce qui, en France parisienne, ne va pas très loin. Les

éventuels traités doivent être validés par la Confédération.

Enfin, l'Etat de Vaud cultive des relations économiques ou culturelles avec la France bien sûr, mais aussi, au fil des ans, avec la Chine, la Corée du Sud, le Japon, la Russie, le Bénin.

En 1992, conscients qu'une adhésion à l'Espace économique européen affaiblirait leur souveraineté, les cantons exigèrent une participation accrue aux décisions de politique étrangère de la Confédération, en particulier celles qui concernaient l'Union européenne.

Le refus populaire de l'EEE ne diminua pas cette exigence, qui déboucha notamment sur la création de la Chambre des gouvernements cantonaux. Celle-ci joue un peu le rôle de représentant des cantons que le Conseil des Etats ne joue plus. C'est à elle qu'on doit la réussite du référendum des cantons – le premier de l'histoire suisse – contre un paquet fiscal fédéral particulièrement centralisateur. Elle n'intervient publiquement que si dix-huit cantons au moins ont donné leur aval. L'administration fédérale la respecte, la craint même.

La Constitution vaudoise de 2003 a facilité cette évolution en renforçant le rôle du président du Conseil d'Etat: désormais, celui-ci est responsable de «la cohérence de l'action gouvernementale» (art. 115); il «dispose de

l'administration générale, coordonne l'activité des départements et veille à leur bon fonctionnement» (art. 117). Enfin, il «conduit [...] les relations extérieures» (article 29 de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat). La présidence constitue un facteur important de l'unité gouvernementale. Et sans cette unité, il n'y a pas de politique, extérieure ou non, digne de ce nom, c'est-à-dire à la fois cohérente et durable.

**Ne pas confondre
la souveraineté du
Canton et ses intérêts
économiques.**

Le président n'en est pas moins à la tête d'un département ordinaire. Quand M. Maillard, lourdement chargé par son Département de la santé et de l'action sociale, reprit la présidence de M. Broulis, celui-ci conserva la charge des affaires extérieures. Peut-être avisée à court terme, cette décision cassait l'unité de la présidence². Elle était d'ailleurs contraire à l'esprit de la Constituante autant qu'à la lettre de la Constitution. Il importe de réunir ces éléments épars sous une seule et même autorité.

Notre politique extérieure est donc faste mais elle reste fragile. L'unité du collège gouvernemental, dont elle dépend étroitement, subsistera-t-elle

quand les acteurs actuels, qui en ont fait une priorité, se seront retirés? On espère qu'ils préparent leur succession dans ce sens, mais est-ce seulement possible dans la perspective essentiellement discontinue de la démocratie électorale?

Dans tous les cas, notre diplomatie doit veiller à ne jamais confondre l'affirmation de la souveraineté du Canton et la défense de ses intérêts économiques, en d'autres termes, confondre le fédéralisme et la prospérité. Sinon, elle se trouvera placée dans des situations contradictoires où elle demandera ou soutiendra des lois fédérales centralisatrices au nom des souverainetés cantonales.

Les cantons sont beaucoup plus que des groupes de pression, étant, aux termes mêmes de la Constitution fédérale, les détenteurs premiers de la souveraineté. Il serait profondément antipolitique de les réduire au rang de lobbies, même puissants et efficaces.

Olivier Delacrétaz

¹ En février de cette année, nous affirmions à tort que ce Rapport avait disparu. Nous sommes heureux de nous être trompé.

² Cassure aggravée par le passage du Service du personnel et de l'informatique générale à Mme Gurrite et du Service juridique et législatif à Mme Métraux.

Un jubilé peu ordinaire

Qui connaît la littérature pour orgue et piano, mises à part les fameuses transcriptions de Liszt? Pourtant c'est bien à un récital entier d'œuvres pour piano et orgue auquel nous a conviés, le dimanche 28 septembre, l'église du Sacré-Cœur d'Ouchy à l'occasion du dixième anniversaire de son bel orgue Füglistler à trois claviers (qui permettent ainsi 2040255 combinaisons musicales avec ses 1658 tuyaux). Auparavant, on avait pu entendre le récital de Guy Bovet, puis le 26 septembre, la Camerata de Lausanne de Pierre Amoyal et les deux organistes Massayuki Kono et Paul Helfer, enfin le samedi 27, la *Folle nuit de l'orgue* lors de laquelle dix organistes ont fait découvrir les beautés de l'instrument, notamment dans la prodigieuse *Toccata, Adagio et Fugue en do majeur*, de Bach, sous les doigts et les pieds ailés d'Anne-Claude Burnand-Mauri. Mais revenons à notre sujet. Le virtuose sicilien Salvatore Reitano et le virtuose piémontais Dario Alasia ont présenté tout d'abord le *Prélude, fugue et variations*, op. 180, de César Franck. D'entrée c'est le piano qui domine; puis doucement, venu du ciel, l'orgue intervient comme une grande aile mystérieuse qui caresse le piano; avec la fugue, les choses se

consent; ce n'est plus une aile, c'est un merveilleux combat entre le cygne de l'orgue et le Zeus du piano, des sonorités jamais entendues, splendides.

L'Anverso Flor Peeters, baron du roi Baudouin, n'est guère connu que dans le monde de l'orgue. Il mériterait de l'être plus largement, ne serait-ce que pour son *Concerto pour orgue et piano*, op. 74. D'amples développements entre les deux instruments, d'une virtuosité inouïe, notamment dans l'*Introduzione et allegro*, ont transporté le public, pourtant peu habitué à ce genre de musique, au point qu'un bis lui fut accordé.

Le *Concerto gregoriano*, du compositeur américain d'origine italienne Pietro Alessandro Yon, qui, après avoir été l'organiste titulaire de Saint-Pierre de Rome, fut celui de la cathédrale Saint-Patrick à New-York jusqu'à sa mort en 1943, est une œuvre considérable et assez complexe: elle oscille entre les structures tonale et modale dans une beauté foisonnante où le piano et l'orgue se répondent et s'allient de manière surprenante. Un chef-d'œuvre qui a mis un point final éclatant au festival du Sacré-Cœur.

D. L.

Votations fédérales du 30 novembre 2014 Les bénéficiaires des forfaits fiscaux préparent leurs valises



Plus jamais ça

Un régime totalitaire vise le Bien; il veut un monde meilleur et fabrique un homme nouveau. La réalité telle qu'elle est suscite son hostilité. Il fait table rase du passé.

Comme les chefs du parti unique envisagent une refonte totale de la société, ils désirent contrôler tout ce qui arrive, d'où la nécessité de surveiller, de punir, de terroriser.

L'écrivain Vassili Grossman n'a pas été arrêté, ni battu, ni jeté à la Loubianka. Il fut un communiste convaincu, intégré dans la couche inférieure des privilégiés du régime. Dans *Vie et destin*, il a cependant laissé un tableau saisissant de ce que fut la vie au temps de Staline. La méfiance, la peur, le mensonge et la violence extrême en constituaient la trame.

On se demande si un pouvoir totalitaire nouveau verra le jour. Journalistes et intellectuels clament «plus jamais ça!» en songeant à une résurgence du nazisme. Le «ça» n'est jamais le génocide vendéen ou le Goulag.

Le communisme et le nazisme ne reviendront pas, mais le totalitarisme nouveau en conservera les traits essentiels.

Il proposera une utopie pour rassembler les mécontents avides de nouveautés. Nous ne croyons pas en un totalitarisme écologique car l'écologie est plutôt conservatrice, ni en un totalitarisme islamique parce que le pouvoir totalitaire ne peut tolérer un dieu inatteignable qui limiterait ses prétentions à la toute-puissance.

Quelle utopie mouvra le totalitarisme à venir? Ne disposant pas d'une imagination hors du commun, nous nous satisferons de prolonger les traits tendanciellement totalitaires de notre temps, sachant que la nature, la nature humaine notamment, ne cesse de produire des contrepoisons aux évolutions néfastes.

Le Bien résidera dans le développement d'un Empire à vocation universelle, l'extension de la démocratie oli-

garchique et de l'idéologie des droits, la production d'un homme amélioré, grâce aux progrès des sciences de la vie et des techniques. Ce programme prétendra apporter la paix et l'abondance à tous les hommes, sans discrimination de classe, de race, d'orientation sexuelle. Il suscitera des vocations idéalistes et s'assurera des auxiliaires zélés. Il intégrera le discours écologique promettant une croissance «qualitative», une prospérité «fine», opposant des «technologies propres» aux excès de la technique. Celle-ci restera pourtant son alpha et son oméga.

Bien entendu, comme à chaque fois qu'une utopie prend son essor, il faudra compter avec la «résistance au changement», laquelle fournira une réserve d'ennemis.

Face une frange de la population passiste, «déconnectée», condamnée à la pauvreté et à la laideur, une «nomenclature» de jeunes privilégiés se détachera, formée notamment des thuriféraires du «plus jamais ça!». Une police impériale la protégera. L'informatique permettra une surveillance serrée. Le nouveau régime parlera beaucoup de «droits à». La liberté deviendra obligatoire. L'Empire ne craindra ni les paradoxes, ni les oxymores.

La famille n'existera plus. Des organismes eugénistes d'Etat engendreront et élèveront les enfants en vue d'une indépendance formatée. Grâce au contrôle étatique des naissances, la population diminuera. Chacun vivra comme isolé dans une bulle.

Ce qui est vrai un jour deviendra faux le lendemain. Telle secte ou minorité sera prônée, puis persécutée. Liberté des mœurs, plaisir, sécurité et santé pour tous seront les mots d'ordre.

Les ennemis seront en premier lieu les chrétiens, parce que tout projet

totalitaire est une contrefaçon vicieuse du christianisme. On transformera les églises en boîtes de nuit ou en sièges du parti libéral-social. On tolérera les autres religions à titre de «spiritualités» apaisantes.

Seront mal vus les nostalgiques du passé: nationalistes, conservateurs, amateurs de frontières. Les vieux seront suspects, on pratiquera l'euthanasie à leur rencontre quand ils s'obstineront à accepter les infirmités de l'âge. Tous ceux qui tomberont malades par leur propre faute seront privés de soins.

On forcera les citoyens à admirer les «events» célébrant la «fierté» de telle ou telle «communauté» estampillée «innovante». Selon les modèles établis par les multinationales

gigantes, les écoles en ligne offriront une diversité de façade, selon le poids accordé aux «échanges multiculturels» simulés (il y aura une culture unique), aux nouvelles «technologies», à l'éducation non-violente, aux recherches sur le genre, aux activités «culturelles», etc.

La consommation obligatoire de gadgets inutiles sera instillée dans les habitudes. Paysans et artisans n'existeront plus, la plupart des gestes professionnels seront robotisés, découpés en processus abstraits. La «créativité» sera normée.

La violence que se doit d'exercer tout pouvoir totalitaire tourmentera, en surface, la conscience des représentants de l'Etat bienveillant. Des bourreaux «incontrôlés» commettront des atrocités. Le gouvernement sous-traitera les mauvais traitements infligés aux dissidents. Une armée d'éducateurs et de chimistes prendront ceux-ci en charge dans

des hôpitaux-prisons gérés par des entreprises mafieuses.

Ce qui permettait aux rebelles des époques révolues de résister aura disparu. Pas de silence, aucune vie familiale, pas d'amitiés, pas d'amour, «que du plaisir», aucune contemplation possible de la nature en dehors des circuits touristiques.

La propagande se substituera au réel. L'idée que celui-ci puisse offrir une résistance s'estompera. Une partie de la population sera employée à «faire de l'événementiel» et à vanter l'aventure «sécurisée». L'emploi du temps fera alterner divertissements et «carrières passionnantes». La vie sera uniformément plaisante: ni tragédie, ni souffrance, ni douleurs, sauf pour les «refuzniks». Subsistera l'angoisse de subir une relégation pour ne pas avoir été à la hauteur dans son «activité».

Une culpabilité vague flottera. Quantité de lois, prescriptions et règlements encadreront la vie. Chacun craindra d'être exposé à des poursuites pour les avoir ignorés.

Le langage sera simplifié, réduit à des signes univoques, des images, des émoticônes. Apprendre à lire et à écrire servira à peine.

On nous délivrera du fardeau de penser.

Seulement, les tendances mauvaises ne réalisent pas forcément leur potentiel.

Les idées qui risqueraient de nous conduire au totalitarisme sont aujourd'hui si contestées, dans des milieux si divers, que leurs adeptes prennent peur et ne répondent que par l'agressivité colérique des faibles. On le constate chaque jour.

Jacques Perrin

Entendu à l'Hermitage

Une troupe de gymnasiens s'extasie devant une peinture américaine particulièrement bien exécutée. L'un d'entre eux s'exclame: «Si je savais peindre comme ça, j'arrêteraient de travailler...» Un vieux réactionnaire, passant par là, commente en grommelant: «Dis plutôt que tu commencerais...».

D.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Ce curieux nom est celui du héros de l'unique opéra d'Ignacy Jan Paderewski, né en 1860 à Kurylowska, en Podolie, c'est-à-dire en Pologne russe, aujourd'hui ukrainienne, et mort à New-York en 1941, couvert de gloire, comme l'attestent les funérailles nationales auxquelles il eut droit. Il est surprenant que *Manru* ne figure pas au répertoire des saisons lyriques des grandes capitales, car comme à sa création à Dresde en 1901, il fut accueilli avec enthousiasme tant à Zurich qu'à New-York en 1902.

Que cet opéra ait pu être monté à Morges avec les moyens du bord, et donné au théâtre de Beausobre début octobre, représente à tous égards un véritable exploit. Il faut en savoir gré à Gérard Demierre, le metteur en scène, qui a su surmonter avec talent les obstacles que représentent, d'une part, la réduction pour petit orchestre d'une partition écrite pour soixante musiciens et la révision du texte français de René Morax (mais oui!), d'autre part une mise en scène très vaste, enfin le recours à plusieurs chœurs, à sept solistes, et à une

troupe de douze danseurs. Paderewski raconte dans une belle musique romantique l'histoire d'un beau Tzigane qui s'éprend d'une jeune paysanne, laquelle est alors rejetée pas les siens, tandis que Manru, hésitant longtemps entre la vie bourgeoise et la vie nomade, finit par choisir celle-ci, ce qui entraîne la belle à se jeter dans le lac. Le compositeur polonais maîtrise l'opéra comme s'il en avait écrit bien d'autres. Autant l'orchestre (les vingt et un musiciens du Conser-

vatoire de l'Ouest vaudois) soutient l'action, faisant valoir avec brio une musique émouvante et très bien écrite, autant les choristes, groupés souvent en tableaux vivants et pittoresques, tiennent leurs belles partitions avec sûreté. Les solistes sont dignes de cette grande œuvre comme aussi la troupe des danseurs.

Quand reverra-t-on *Manru* à l'opéra de Lausanne?

D. L.

Manru

Une belle œuvre de Bernard Tschumi

Le célèbre et sélect Collège du Rosey, à Rolle, vient d'inaugurer le *Paul et Henri Carnal Hall* (du nom des fondateurs de l'établissement), œuvre de l'architecte vaudois Bernard Tschumi, internationalement reconnu. L'édifice contient une vaste salle de concert, des studios de musique, des ateliers d'art, une bibliothèque, des salles de réunion, quelques logements pour des hôtes de marque, un restaurant-caféteria.

Nous aimerions relever la grande beauté de la forme extérieure. Une large coupole étale jusqu'à terre son arrondi, d'un gris élégant, dans la douce campagne rolloise; elle est hardiment contemporaine et pourtant s'harmonise parfaitement avec son environnement.

On peut en voir des photos sur www.roseyconcerthall.ch.

C.

Le rôle de l'Église dans le Canton

Les Églises officielles

L'Église universelle, telle qu'elle a été instituée par le Christ, rassemble l'entier des Chrétiens, sans distinction de pays ou d'époque. Cependant, pour des raisons historiques diverses, l'Église universelle est déchirée en Confessions particulières. Dans notre Canton, deux de ces confessions particulières ont statut d'Églises officielles, que la Constitution cantonale nomme «Églises de droit public». Il s'agit de nos deux Églises historiques: l'Église évangélique réformée vaudoise et l'Église catholique romaine¹.

Toujours selon la Constitution cantonale, les Églises officielles «jouissent de l'indépendance spirituelle et s'organisent librement dans le respect de l'ordre juridique et de la paix confessionnelle».

L'Église romaine exige le baptême comme condition d'«entrée dans l'Église». L'Église réformée est ouverte à toute personne de foi chrétienne qui reconnaît les principes constitutifs et les structures de cette Église. Cependant, elle n'admet à la sainte Cène – c'est-à-dire à la communion au Corps et au Sang du Christ – que les seuls baptisés chrétiens, sans distinguer dans quelle Église particulière ils ont été baptisés.

Selon la loi cantonale sur les relations entre l'Etat et les Églises officielles, ces Églises doivent être actives dans les domaines suivants: «vie communautaire et culturelle; santé et solidarités; com-

munication et dialogue; formation et accompagnement».

Le rôle de l'Église universelle

Jean Daujat, philosophe catholique, décrit comment l'Église peut apparaître, pour qui se contente d'une vision superficielle:

Les uns, hélas! nombreux, se représentent l'Église comme une entreprise de mariages et de pompes funèbres [...]. D'autres, qui voient dans le Christ un grand réformateur moral, considèrent l'Église comme une grande entreprise d'éducation visant à améliorer l'homme [...]. D'autres enfin, qui voient dans le Christ un grand réformateur social, considèrent l'Église comme un grand mouvement social et politique visant à améliorer les conditions de vie des hommes et à avoir pour cela le maximum d'influence et de puissance, à recruter le maximum d'adhérents [...]. [Cependant,] il est impossible de rien comprendre à l'action, aux attitudes, aux comportements de l'Église quand on juge en dehors de la foi en fonction de finalités naturelles, humaines, temporelles telles que le progrès naturel de l'humanité, l'amélioration de la nature humaine ou des conditions de vie des hommes².

En termes plus modérés, comprendre l'Église sans en comprendre la foi et les sacrements, c'est passer à côté de l'essentiel. En effet, la spécificité de l'Église ne tient pas aux bienfaits temporels qu'elle apporte, mais à sa fina-

lité, essentiellement surnaturelle, qui est de communiquer aux croyants la Vie en Christ. Affirmant cela, nous ne polémons pas gratuitement ni ne négligeons l'amour du prochain. Nous rendons compte de la spécificité de l'Église, par rapport aux autres communautés: en plus de la solidarité, l'Église apporte le Salut.

Les Églises officielles de nos jours

Le discours commun dénie aux Églises officielles leur actualité, sous prétexte qu'elles continueraient à «fonctionner» sans avoir intégré les leçons de mai 68. Selon cette opinion, les Églises auraient perdu leur utilité en même temps que la société traditionnelle a disparu. Elles seraient des survivances d'un ordre révolu, condamnées à se renier ou à disparaître sous dix à quinze ans³. Mais, dans une histoire plurimillénaire, que valent les prévisions à dix ou quinze ans?

En plus de la solidarité, l'Église apporte le Salut.

Nous répétons aussi ce dont nous sommes persuadés, pour l'avoir vu et vécu, et ce bien que l'usage tende à se défaire: chaque dimanche, dans chaque paroisse, des Vaudois prient et, bien souvent, communient au Corps et au Sang du Christ. Chaque année et de par tout le Canton, des centaines d'enfants sont catéchisés, des personnes de tous âges sont bap-

tisées, des centaines de mariages sont bénis, des centaines d'obsèques religieuses sont célébrées. Cela est tout sauf anodin. Ne pas le voir, c'est être aveugle ou défaitiste.

Pour le surplus, sur le plan politique, les Églises rappellent à l'Etat que l'absolu n'est pas de ce monde. Ce faisant, elles remplissent un rôle très actuel: elles découragent tant bien que mal l'Etat et l'administration de tout réduire à eux, elles sapent leurs velléités totalitaires.

Tout n'est cependant pas parfait. Les déviations, les erreurs et les divisions sont légions. Ces maux frappent durement l'Église militante – c'est-à-dire tout ce que l'Église a d'humain. Cela découle des fautes et autres faiblesses du clergé ou des fidèles. La malice des temps peut aussi vider les lieux de culte. Quoi qu'il en soit, malgré leurs faiblesses, nos Églises traditionnelles continuent à remplir, ici et maintenant, le rôle dévolu à l'Église universelle de par le monde: apporter la Lumière aux nations.

Pierre-François Vulliemin

¹ Pour des raisons pratiques, nous n'évoquerons ici ni l'histoire de ces deux Églises ni l'existence d'autres Églises vaudoises.

² Jean Daujat, *L'ordre social chrétien*, Beauchesnes 1970, pp. 487 à 489.

³ Cf. notamment Virgile Rochat, *Le temps presse! Réflexions pour sortir les Églises de la crise*, Labor et Fides 2013.

Les soldats suisses au service de la Hollande

Le soir de la bataille, nous dit Paul de Vallière, le duc de Malborough vit passer les six régiments suisses de Hollande. Devant les bataillons décimés du régiment de Mestral marchait un enfant de quinze ans, François-Noé de Crousaz, de Lausanne. Seul officier (sic!) survivant, il serrait contre lui le drapeau qui avait failli lui coûter la vie et qu'il avait si bien défendu. Le lieutenant Victor Stürler, blessé lui-même, avait rassemblé les survivants du régiment Hirzel. Un cadet-grenadier, Jérôme Linder, de Bâle, deux blessures, nommé lieutenant sur le champ de bataille par le major Constant, marchait en tête de sa compagnie. Nous le retrouverons plus tard maréchal de camp. L'enseigne Emmanuel de Wattewille ramenait une poignée d'hommes déchirés par les balles et les coups de sabre; ils étaient soixante-dix, tout ce qui restait des 1200 hommes du régiment de Stürler. Malborough, le prince Eugène, généraux, soldats, tous saluèrent le défilé tragique des Suisses¹.

Nous sommes à l'issue de la terrible bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, où périrent, à côté de milliers d'hommes des troupes alliées et française, 963 Suisses; on dénombrera dans leurs rangs 1971 blessés. Cet extrait du bel ouvrage *De Nimègue à Java: les soldats suisses au service de la Hollande XVII^e-XX^e siècles²*, donne une idée saisissante de ce qu'était le métier de mercenaire et du rôle qu'ont joué maints officiers des cantons protestants. Daniel Au-

détat l'a présenté avec talent dans *24 heures* du 4 août dernier, mais il vaut la peine d'y revenir dans nos colonnes, tant furent importantes les relations entre les Provinces Unies et les cantons protestants, Berne en particulier, et tant est impressionnant le résultat du travail de Sébastien Rial, directeur de la publication, et de Nadia Pierro pour la conception graphique.

Ce livre au grand format comprend quatorze contributions, d'une belle diversité, d'historiens et de spécialistes du service des Suisses à l'étranger et de ce qu'on appelle la *capitulation*³, ou convention entre deux États réglant le statut des ressortissants, notamment militaires, de l'un dans l'autre. Chaque contribution, dont quelques-unes en allemand ou en anglais, quand son auteur est hollandais, est illustrée de portraits de patriciens suisses, officiers de régiments au service du Stathouder ou du roi, des nombreux uniformes de ces régiments, d'armes, de cartes de l'époque, de fac-similés de certificats, comme par exemple celui que «David Ludwig d'Aulbonne, General Major bey der Infanterie» décerne à la Haye, le 5 juin 1773, au nom des «Hochmenden Herren General Staaten des Vereinigten Niederlanden, etc., etc.» au soldat Jean-François Bonnard – dont l'engagement fut méritoire.

Les premiers engagements de régiments suisses datent de 1605: Pierre de Brederode est envoyé par les

Etats généraux des Provinces Unies aux Cantons Suisses pour trouver de l'aide dans leur lutte contre l'Espagne, en un premier temps sans grand succès; mais les choses se corsent dès la Révocation de l'Edit de Nantes, en 1685; non seulement la formation de régiments suisses prend de l'importance pour arriver au chiffre de 20 400 hommes et neuf régiments en 1749, mais on proteste contre la présence de troupes suisses dans les rangs de l'armée du roi de France! En 1815, les Pays-Bas entretiendront quatre régiments suisses qui seront officiellement licenciés en 1825. Mais... c'est alors le début de la guerre de Java qui entraîne la création de la *Koninklijk Nederlands-Indisch Leger* (KNIL), l'armée royale

des Indes néerlandaises, qui comptera jusqu'à 10 000 soldats mercenaires – dont de très nombreux Suisses, en dépit de l'interdiction du mercenariat. Dernier en date, semble-t-il, le capitaine grison Hans Christoffel qui quitta son service à Batavia, couvert de gloire... en 1907!

D. L.

¹ In *L'affaire des Suisses à Malplaquet: les assauts du Prince d'Orange* par † Arthur Barbéra (pp. 43 et suiv.)

² Publié en avril 2014 par le Château de Morges et ses Musées et le Centre d'Histoire et de Prospective militaires.

³ On trouve en annexe plusieurs de ces *Capitulations* entre *Leurs hautes Puissances* et le louable canton de Bern.

L'Arche coule

La Grande Arche de la Défense était époustouflante lors de son inauguration, il y a vingt-cinq ans. On aurait pu, paraît-il y mettre Notre-Dame de Paris.

Elle est aujourd'hui fermée au public et se vide de ses occupants. Le toit, d'où des dizaines de milliers de touristes contemplaient chaque année l'avenue des Champs-Élysées, la place de la Concorde et les jardins des Tuileries, est inaccessible depuis plus de quatre ans. Les ascenseurs sont inutilisables, les dalles en mauvais marbre s'effritent. Un périmètre de sécurité a été mis en place au pied de la paroi nord pour éviter les accidents.

L'aménagement intérieur de la paroi sud est un ratage complet, suite de couloirs mesquins et privés de la lumière du jour. Pour ce qui est de la paroi nord, moins de 6000 m² de bureaux sont occupés sur les 30000 disponibles. Les loyers baissent, les entreprises nouvelles préférant des locaux nouveaux.

Selon *24 heures* du 6 août, le directeur des travaux reconnaît que «l'aspect extérieur a été privilégié sur l'intérieur». Symbole exact d'un régime du court terme, de la frime et de la ruine!

D.

En 2030, la guerre sera

Le général Desportes invité de la Brigade d'infanterie 2

Le 12 septembre dernier, la Brigade d'infanterie 2 tenait à Verte-Rive son symposium annuel réunissant les officiers de la Brigade. De nombreuses personnalités vaudoises et romandes étaient invitées.

Le brigadier en charge Mathias Tüscher avait placé cette journée sous le thème de la défense. Quatre conférenciers se sont exprimés. Nous revenons sur la conférence la plus attendue, celle du général de division des armées françaises Vincent Desportes.

Auteur de nombreux ouvrages, le général Desportes a été sanctionné pour avoir critiqué publiquement la stratégie française en Afghanistan. A Pully, la mission lui a été confiée de décrire les guerres de demain. La tâche relevant de la gageure, il est revenu aux principes à partir de l'actualité.

Le conférencier a insisté sur la persistance anthropologique de la guerre. La démocratie, pas plus que le confort, ne la font disparaître. La seule volonté d'un belligérant ne décide pas du visage d'un conflit. Pour Vincent Desportes, c'est une marque de la finitude humaine.

Convoquant Clausewitz, il a déclaré qu'un objectif politique concret, autre que la réélection ou la vengeance, doit justifier l'action militaire. La guerre par frappes aériennes donne bonne conscience: elle ne tue pas dans sa propre troupe, elle est rapide, intense, impressionnante et conduit à une apparente victoire militaire. Mais la victoire politique en est loin. Elle oublie que les adversaires s'adaptent en permanence à leurs actions réciproques.

Très vite, la puissance déployée de manière délocalisée par l'Occident se retrouve en décalage temporel et matériel. De l'Irak à la Lybie ou à l'Etat islamique, les exemples sont légions. Pour être efficace et utile, une guerre doit toujours être menée sur le terrain. Il appartient au politique d'en prendre la responsabilité. Il faut accepter les morts et la longue durée, que l'on appelle à tort l'enlèvement. Les démocraties sont mal préparées à cela.

Clausewitz nous apprend aussi la faiblesse des planifications trop rigides. Ainsi, «les plans dérailleront toujours» car la guerre est un comportement politique dans lequel la technique ne joue qu'un rôle subalterne. Tout au plus pourra-t-on s'adapter à

la guerre que nous impose notre adversaire. Au contraire, il faut considérer que son adversaire est intelligent et qu'il s'adapte facilement. Ce dernier investira tous les théâtres d'opérations offerts: terre, mer, ciel et cyberspace. Prenons donc garde à ne pas négliger un espace pour un autre. La mode est à la défense cybernétique. N'oublions pas qu'une communauté peut vivre sans internet, pas sans territoire.

M. Desportes n'a eu de cesse de rappeler la continuité entre bataille et guerre, niveau tactique et niveau stratégique. Pour nous, qui avons renoncé aux guerres expéditionnaires, cela revient à affirmer l'interdépendance entre moyens militaires et libertés politiques. Plus concrètement, la maîtrise du territoire est la clef du succès politique. La défense de ce territoire doit donc être au cœur de toute l'organisation militaire suisse.

Félicien Monnier

Pseudo-autobiographie d'un garde-frontière

Tout le monde n'a pas le privilège d'écrire son autobiographie trente ans après sa mort. C'est pourtant ce qui est arrivé au père de M. André Durussel. C'est sous le nom de son fils en effet que vient de paraître un «roman documentaire» intitulé *J'ai gardé la frontière*¹. Sans s'appuyer sur des documents écrits, mais vraisemblablement sur la mémoire familiale et sur sa connaissance des événements et des personnalités de l'époque, l'auteur donne la parole à son père, le garde-frontière Durussel, qui de 1931 à 1952 a servi la Confédération.

L'auteur remonte le temps. Ainsi on passe de Saint-Gingolph, son dernier poste, à Bourg-Saint-Pierre, son premier. Mais surtout on suit le garde-frontière dans les différents postes de douanes où il vécut avec sa famille ou en célibataire: La Rippe (district de Nyon), Les Charbonnières, La Cure, La Pétroule près de la Dôle.

Le garde-frontière a été confronté pendant la période de la guerre aux difficultés de cette époque. C'est ainsi que le grave problème des réfugiés, juifs en particulier, apparaît à travers les lunettes du serviteur de la Confédération, contraint d'appliquer les directives de Berne, malgré les sentiments de compassion qu'on éprouve naturellement face à la détresse d'êtres humains.

Pour nous qui avons vécu cette période, il est intéressant de revivre ces événements et de voir apparaître beaucoup de personnes que nous avons connues.

Mais nous ne doutons pas que même les jeunes lecteurs trouveront de l'intérêt dans le récit du garde-frontière qui fait revivre les événements petits et grands de cette période de notre histoire.

Un certain nombre de photos illustrent cet ouvrage: certaines d'entre elles proviennent de l'album de famille. On retrouve aussi les postes de douane échelonnés le long de notre frontière dans le Jura vaudois. Et puis des personnalités de l'époque: le conseiller fédéral Pilet-Golaz au côté du conseiller d'Etat vaudois Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Mais aussi, heureuse surprise, la photo de «Cacahuète», alias Louis Meylan. C'était un de ces trimardeurs (à l'époque on disait les «rôleurs») qui tout au long de l'année parcouraient le Canton, travaillant quelques jours ou quelques heures ici ou là contre la nourriture et quelques francs, dormant à la passade ou sur le foin des granges. «Sa morphologie était impressionnante. Il possédait en effet de très longs avant-bras et l'on prétendait même qu'il parvenait ainsi à se gratter derrière les oreilles en passant la main dans le dos.» (p. 66) Il marchait courbé en avant et ses mains étaient ainsi à hauteur des genoux. On aurait dit un singe. Un personnage que ceux qui l'ont connu ne sauraient oublier.

E. J.

¹ André Durussel, *J'ai gardé la frontière*, Roman documentaire, Editions Pierre Philippe, 2014.

Le lieu idéal

La municipalité de Payerne a décidé de fermer la place de stationnement dévolue aux gens du voyage, au Bois de Boulex. La population et les autorités sont lassés de certaines violences et, surtout, d'une indicible malpropreté.

Mais il semble que les gens du voyage trouveront dans quelque temps un nouvel asile dans le Canton de Fribourg: un terrain leur serait destiné à... Sâles.

C.



Défense des classes laborieuses

Quand on est de gauche, on préfère les intellectuels.

On défend les *petites gens*, bien sûr, mais on les défend de loin. Les ouvriers, les mécaniciens, les charpentiers, les plombiers, les boulangers, les jardiniers, tous ces gens qui travaillent avec leurs mains, qui transpirent, qui se salissent, voire se blessent; ces gens qui dès l'adolescence se lancent dans l'apprentissage d'un métier et fréquentent des entreprises; ces gens qui ne recherchent pas forcément des postes en vue, qui se satisfont de salaires moyens, parce qu'ils aiment leur travail, leur famille, parfois même leur patrie; ces gens qui, souvent, persistent à se marier avec une personne du sexe opposé, et qui ne veulent pas que leur petit garçon porte des jupes, ni que leur petite fille devienne grutière pour satisfaire un quota légal; ces gens des classes populaires qui viennent quelquefois à voter pour des partis populistes, parce que leur opinion envers les étrangers est faussée par le fait qu'ils les côtoient; non, décidément, on ne peut pas compter sur eux pour créer un monde nouveau, en perpétuelle mutation!

LE COIN DU RONCHON

L'exemple de la Suisse allemande est éloquent: en y vantant les mérites de l'apprentissage et des formations pratiques, on finit par créer des majorités de citoyens arriérés qui votent contre la caisse-maladie unique, contre l'immigration, contre l'Europe. Là-bas, même les socialistes deviennent des sociaux-traitres en s'obstinant à défendre la formation professionnelle.

Quand on est de gauche et romand, donc, on préfère encourager les for-

mations académiques, qui préservent les jeunes gens de l'influence délétère de la vraie vie en les enveloppant d'un cocon protecteur au sein duquel ils peuvent continuer à rêver d'une société égalitaire et bigarrée. Quand on est de gauche et romand, on sait que, pour créer de nouvelles générations de petits socialistes, il ne suffit pas de faire venir des familles du sud pour pallier la natalité cacochyme des populations locales, mais il faut aussi envoyer ensuite ces futurs électeurs sur les bancs de l'université et les y clouer jusqu'à l'âge de quarante ans au moins.

* * *

Cela n'a certainement rien à voir, mais Mme Judith Mayencourt, journaliste à 24 heures après l'avoir été à la radio-télévision d'Etat, s'est fendue le 3 octobre d'un article assez teigneux contre l'apprentissage. Visiblement agacée d'entendre tant de monde vanter le succès de ce modèle – y compris le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, qui dit des choses très raisonnables les rares fois où il existe –, Mme Mayencourt brandit triomphalement une étude de l'Union syndicale suisse montrant que les hausses de salaires profitent davantage aux revenus les plus élevés, donc aux professions universitaires, tandis que ces pauvres détenteurs de CFC «sont en train de décrocher du train de la prospérité» (sic). Elle en conclut, toujours triomphalement, que «la voie duale n'est pas si royale qu'on le dit» (visiblement, le cliché *royal = riche à la vie dure*).

Au fond, cette journaliste a raison: on devrait couper hardiment dans les revenus des élites intellectuelles auto-proclamées, qui n'écrivent que des sottises, afin de pouvoir payer davantage ceux qui ont fait l'effort d'apprendre un métier.